



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Enregistrement : 20/10/2017 (14:24)  
Arrivée : 20/10/2017  
Registre : 2017-10-583  
PAIN Céline  
Population - Etat Civil

	<h2>VOLS A LA ROULOTTE</h2> <h3>PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES DE LA TOUSSAINT.</h3>
<p>RÉGION DE GENDARMERIE DE BRETAGNE</p>	
<p>Groupement de gendarmerie départementale du Morbihan</p>	

Traditionnellement, la gendarmerie nationale constate une augmentation des **vols à la roulotte** (vols dans les véhicules en stationnement) sur les parkings et aux abords des cimetières **pendant la période des fêtes de la Toussaint.**

Dans ce contexte, le groupement de gendarmerie départementale du Morbihan apporte une attention particulière pour lutter contre ce phénomène en accentuant la surveillance de ces lieux.

Il rappelle également aux usagers les précautions élémentaires à prendre, dans un flyer joint à ce message de mise en garde, que vous pouvez insérer dans votre bulletin municipal et faire distribuer par votre police municipale.

Enfin, tout véhicule ou comportement d'un individu suspect doit être signalé rapidement aux forces de l'ordre (Tél : **17**).





## NE SOYEZ PAS VICTIME DE VOTRE IMPRUDENCE

- **Verrouillez systématiquement votre véhicule et fermez les vitres, même pour un arrêt de courte durée**
- **Ne laissez jamais vos clés de contact sur le démarreur ou dans le véhicule**
- **Si vous devez décharger des marchandises, ne laissez pas votre coffre ouvert sans surveillance**
- **Ne laissez aucun objet ou document de valeur visible depuis l'extérieur**
- **Évitez de stationner votre véhicule dans un endroit isolé**
- **Signalez tout fait suspect en composant le 17**

Groupement de gendarmerie départementale du Morbihan - 2, place de la Libération – 56000 Vannes  
**Ne pas jeter sur la voie publique**